

A.C.C.A de ROQUEFORT de SAULT

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 2022.

DATE : samedi 11 juin à 9h30 au Vernet :

Liste des présents : joint en annexe

ORDRE du JOUR :

1. Discourt du Président

Bonjour à toutes et à tous, je vous remercie pour votre présence et de votre soutien à notre chasse traditionnelle.

Cette nouvelle saison de chasse nous avons le plaisir d'accueillir :

4 nouveaux adhérents :

Boucaut Laurent et Nicolas

Cattiau Grégory

Caron Hélène

Nous avons 2 départs

Gracia Thierry

Riveil José

A part changement de dernière minute Nous serons 37 adhérents dont 35 en battue

(Moyenne participation en battue 16 chasseurs)

Comment se présente la saison à venir :

Un plan de chasse plus important que l'an passé :

Une biche et un cerf en plus .

Nota : ce plan de chasse risque d'augmenter en fonction de ce qu' il se dira en réunion du 23 juin à la fédé.

Un vote pour décider si nous adhérons à la proposition que nous avait faite Mr Micheu Bruno (aujourd'hui décédé) remplacé par Mr Foxonet Bernard.

Une évolution au niveau de la déclaration des armes

Une évolution au niveau de la sécurité :

Une remise à niveau décennale obligatoire

Je rappelle avant de terminer ce discours que **la consommation d'alcool pendant la chasse est interdite.**

Bonne saison à tous.

2. Approbation du rapport d'activité du secrétaire

Ce rapport d'activité vous a été remis avec le compte rendu du CA.

Il fait apparaître la difficulté à boucler le plan de chasse « battue de Madres »

Des remarques à juste titre ont été faites :

Il faut essayer d'y aller au moins 4 fois ?

Voir si la totalité de la battue l'ACCA ne pourrait pas y monter 2 fois ?

Si nous n'arrivons pas à boucler notre plan de chasse ne pourrais-t-on pas y monter avec nos bracelets le mercredi avec une autre équipe?

Le Président répond :

- Afin de monter plus souvent à Madres et de ne pas pénaliser l'équipe il a été mis en place 2 carnets de battues par ACCA.
- La date tardive « c'est pareil chaque année » d'ouverture du cerf en battue ne nous autorise pas à y aller avant mi-octobre et suivant les années l'accès y est difficile dès mi-novembre.
- J'insiste : la carte de Madres n'est **accessible qu'aux ayants droits des ACCA et personne d'autre.**

Dès mes premières participations au SICMA j'ai évoqué ce problème pour la battue sachant que nous ne ferions jamais plus que le plan de chasse et « je me suis fait renvoyer proprement à la case départ ».

- Pour avoir 1 piqueur à Madres souvenez-vous comme cela a été compliqué et nous pouvons encore le remercier « car tout seul au milieu de ces genets !!!! »

Je révoquerais ces problèmes au cours du prochain CA du SICMA et voir si on peut trouver un axe d'amélioration.

Toutefois je vous invite à venir à l'AG du SICMA et à vous exprimer lors de cette manifestation.

Rapport Activité du secrétaire approuvé à l'unanimité

3. Approbation du rapport financier

Un compte rendu très détaillé a été fait par notre trésorière .

Nous la remercions pour son excellent travail.

Le compte rendu financier est accessible à tous sur demande et sera affiché à l'ACCA avec compte rendu de l'AG.

Compte rendu financier approuvé à l'unanimité

4. Validation des textes règlementaire

Statut, règlement intérieur et de chasse.

Aucune remarque.

Inchangé par rapport à l'année précédente.

Questions diverses

- **Demande d'achat éventuel d'un « lot » de parcelles dans le but d'être ayant droit de l'ACCA.**

Dans le cadre du statut ARTICLE 5 paragraphe 15 et suite à l'avis favorable du CA, l'AG donne son accord à l'unanimité pour **Magalie Cervello**.(superficie environ 2,5 hect)

- **Entente éventuelle pour être adhérent sur la forêt de Navarre.**

Nota : Le vote des adhérents s'est effectué à bulletin secret

Le cadre de cohérence est inchangé et se trouve dans le compte rendu du CA .Le président la relu.

Suite au vote le résultat est : 15 oui ,11 non.

Donc essai pour 1 an de cette nouvelle formule (coût 3000€ pour l'ACCA)

Carte gratuite pour tous nos adhérents

- **Journée du 15 Août.**

Organisation d'un repas payant

Organisation d'un concours de pétanque

Tenue d'une buvette avec « petite licence »

Il nous faut bien sur l'aide:

A ce jour 10 volontaires, il nous faudrait d'autres personnes

Contacter Nathalie ou Romain dans la semaine si possible.

Merci pour votre dévouement.

- **Date de la première battue (début de la saison en battue)**

Samedi 3 septembre

Vente des cartes vendredi 2 septembre à partir de 18h.

- **Entrainement chiens de lièvre**

Autorisée sur le territoire de l'ACCA du 18 sept au 31 janvier.

- **Franchise sur soin de vétérinaire :**

Pour l'assurance des chiens de René la franchise est de 40[€]. L'ACCA renouvelle son accord pour rembourser cette somme au piqueur titulaire de ce contrat d'assurance à chaque soin sur un chien blessé lors **d'une battue sur le territoire l'ACCA.**

Il en va de même pour tous les autres piqueurs : Lorsqu'il y a des frais supplémentaires par rapport au remboursement de l'assurance, ces frais seront pris en compte par l'ACCA. Si les frais sont importants il sera mis en place une quête (**pratique qui se fait déjà**).

- **Nouveau ayants droits pour le SICMA**
Antoine Sire: locataire à Buillac (4 ans de paiement de taxe d'habitation)
Stéphane Seve : 3ans propriétaire et 3 ans locataire de cette même maison (6ans de taxe d'habitation).
- **Roulement approche Madres**
Les inscriptions au roulement « approche de Madres) doivent se faire auprès de Charlie
Si possible à l'issue de la Réunion sinon au plus tard le 1 août.
Il est rappelé que pour des raisons de sécurité **le SICMA a décidé que cette approche ne pouvait se faire que par binôme.**
- **Roulement chevreuil et coût du bracelet**
Suivi du roulement par Romain : Coût du bracelet 40€.
- **Comme l'an passé cotisation annuelle et bénévole pour le moment de convivialité d'après chasse.**

Le Président



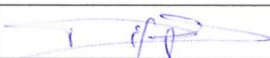
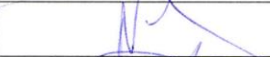
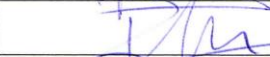
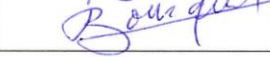
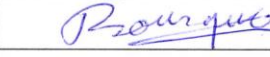
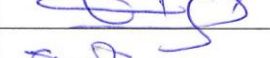
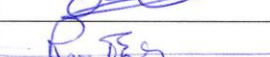
Le Secrétaire



Prix des cartes : Inchangé par rapport aux années précédentes

Prise des cartes : Une permanence sera assurée de 17 à 19 heures la veille de l'ouverture et de 6h 30 à 8 heures le jour de l'ouverture au local des chasseurs, (tous les paiements se feront par chèque un pour l'ACCA (la participation des chiens pourra y être incluse), un deuxième pour Madres à l'ordre du SICMA.
(Ne pas oublier son permis et son d'assurance)

Le compte rendu de la réunion pourra être consulté au tableau d'affichage de l'ACCA et en mairie

AG DU 11 JUIN 2022		Liste des présents
NOM PRENOM		SIGNATURE
X	DIDIER Richard	
X	CERVELLO Nathalie	
X	CERVELLO Raymond	
X	BOUSQUOT Paul	
X	BOUSQUOT Henri	
✓	BOUSQUOT Romain	
X	JUMBOU Bernard	
✓	CASTAING Yves	
Y	ESCACH. Gerard	
✓	SIBIEUDE Releud	
✓	MARTY Yves	
✓	ADEMY Charles	
✓	SIBIEUDE Olivier	
	BOUCAUT Laurent	
	BOUCAUT Nicolas	
X	AUBIGNY Dedeve,	
X	VANDAMME Guy	
X	ESCACH Olivier	
X	ESCACH Pascal	
✓	MASCARENE Denis	
✓	PICHOU Raymond	
✓	DUJARTRE Steph	
X	TRUY. Philippe	

